

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/01/15-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 15 janvier 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 12 janvier 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Texte d'engagement conjoint Université et Rectorat

Le conseil d'administration approuve le texte d'engagement conjoint Université et Rectorat relatif à l'augmentation des capacités d'accueil joint en annexe.

Votants : 34

Pour : 33

Contre :

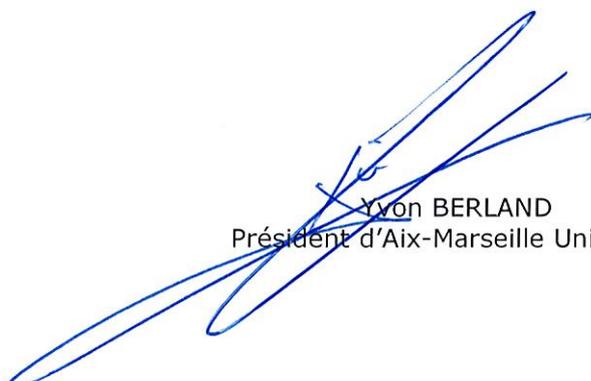
Abstention :1

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 15 janvier 2018



Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université





CFVU du 12 janvier 2018

L'université et le rectorat suivront conjointement l'évolution des candidatures sur la plateforme PARCOURSUP jusqu'à la fin du processus d'admission. Des augmentations de capacité d'accueil en première année pourraient être proposées par l'université tout au long du premier semestre de l'année 2018 pour les filières dans lesquelles la demande serait plus forte que celle initialement anticipée, sous réserve que ces augmentations soient accompagnées financièrement par le rectorat.